

# Commission pour la libération de la croissance

*Note de Michèle Debonneuil*

## Frein principal à la croissance

« *If I had asked my customers what they wanted, they would have said : a faster horse (Henry Ford)* »

**Résumé :** Nous sommes en train de passer d'une économie de l' « avoir plus » à une économie de l' « être mieux ». Le passage d'une économie à l'autre constitue une véritable révolution civilisationnelle que les consommateurs et les producteurs tardent à comprendre (1). De plus ils ne comprennent pas que la dynamique de la formation des nouveaux gains de productivité en qualité et de leur diffusion en gains de pouvoir d'achat est totalement différente de celle à laquelle ils ont été habitués avec l'économie de la mécanisation (2). Au total nos pratiques, marquées par les habitudes de l'ancienne économie, empêchent le nouveau potentiel de croissance de se déployer.

(1). Les TIC vont permettre de donner une nouvelle impulsion à l'accroissement de la satisfaction de nos besoins, c'est-à-dire à la croissance. En effet, elles vont permettre **d'organiser la mise à disposition temporaire des savoir et des savoir faire (c'est la définition du service) de façon productive**, ce que les technologies de la mécanisation n'avaient pas pu faire (cf le plan de développement des services à la personne). Autrement dit les services deviennent grâce aux TIC des activités génératrices de gains de productivité et donc de croissance sur le long terme, au même titre et même plus que les biens puisqu'ils partent de plus bas. **Aux Etats-Unis, les gains de productivité dans les services sont actuellement de 4% par an alors qu'ils ne sont que de 1% dans l'industrie.**

Mais les TIC permettent **aussi d'organiser efficacement la mise à disposition temporaire des biens**, ce sorte que l'on n'aura de moins en moins de raison de les acheter comme on devait le faire du temps de la mécanisation.

La façon de satisfaire tous les besoins va en être bouleversée. **Au lieu d'être achetés séparément, les biens seront intégrés dans des services.** La frontière entre le secondaire et le tertiaire s'estompe, l'économie du « quaternaire » est en train de naître.

Il faudra donc que les consommateurs réalisent progressivement que, lorsque l'on a dépassé un certain niveau de développement, la propriété des biens n'est plus nécessaire. S'ils veulent satisfaire plus finement leurs besoins, il faut qu'ils entourent la satisfaction procurée par ces biens (qui resteront peu chers puisqu'ils seront achetés dans les pays aux plus bas salaires) par des services diversifiés dont beaucoup resteront non délocalisables, mais qu'il faudra payer de plus en plus cher.

C'est sans doute cette évolution qui sera la plus lente. Elle commencera par les populations les plus aisées car ce sont elles qui auront le plus de facilité à se détacher de la propriété des biens, ayant souvent pour se rassurer des biens immeubles. Par ailleurs ce sont ces populations qui pourront dégager au début du pouvoir d'achat pour amorcer la pompe à productivité « expansive ».

Il n'y a aucune raison que cette nouvelle économie fasse mieux sur ce point que celle de la mécanisation. Les riches américains ont acheté des voitures avant les ouvriers de Ford, mais en les achetant ils contribuaient à mettre en place, en particulier en finançant les coûts fixes de conception, un processus qui convergeait vers la généralisation de la consommation de

voitures qui s'est achevé en une consommation de masse. C'est exactement le même mécanisme qu'il faudra enclencher sur les nouveaux produits du quaternaire.

(2). Non seulement il faut que les producteurs et les consommateurs modifient profondément leur structure de production et de consommation, mais il faut aussi **qu'ils s'approprient la nouvelle façon de faire émerger les gains de productivité et de les diffuser en gains de pouvoir d'achat.**

Du temps de la mécanisation, lorsque la croissance du PIB était majoritairement en quantité, la productivité pouvait être assimilée à la quantité de biens produite par heure, c'est-à-dire à l'efficacité de la fabrication des biens. Dans cette économie productiviste, l'accroissement de la productivité de chaque ouvrier se traduisait par une augmentation équivalente de son pouvoir d'achat, c'est-à-dire de son salaire au-delà de la hausse du niveau général des prix. Cela semble être aujourd'hui une affaire de bon sens. Mais cette dynamique de distribution des gains de pouvoir d'achat à laquelle nous sommes aujourd'hui accoutumée n'a rien de naturel. Elle résulte d'un long et douloureux apprentissage. Elle est aujourd'hui largement périmée. Une nouvelle dynamique est à son tour en train de naître lentement.

En effet, la croissance repose de moins en moins sur le productivisme, et de plus en plus sur la recherche de la qualité. S'il y a amélioration de la productivité dans la fabrication d'automobiles, elle passe désormais par l'élargissement de la gamme offerte et par la montée en gamme de chaque variété, bien plus que par l'augmentation des quantités produites. Si ce passage est déjà visible sur les biens et sur les services aux Etats-Unis (rappelons que les gains de productivité sont actuellement de 4,5 % dans les services et seulement de 1 % dans l'industrie), il ne l'est pas encore sur les services en France et en Europe, où l'apparition de gains tendanciels de productivité constitue un changement beaucoup plus radical. Les gains de productivité sont encore quasiment nuls dans les services alors qu'ils frôlent les 2% dans l'industrie.

Dans cette nouvelle économie, **ce sont les consommateurs qui devront devenir les « initiateurs » des gains de productivité et non les entreprises.** S'ils veulent de la qualité, il faut qu'ils la payent. C'est parce que les prix auront augmenté à hauteur des gains de productivité en qualité que les entreprises pourront augmenter à proportion le pouvoir d'achat de leurs salariés. **Le grand risque de cette nouvelle dynamique de prix et de salaires serait de vouloir minimiser les prix et augmenter les salaires. C'est encore une fois par l'augmentation des prix que l'on pourra désormais augmenter les salaires.** Dans le contexte actuel, à force de minimiser les prix, on tuera l'emploi, la croissance et les gains de pouvoir d'achat.

## Réforme 1 :

### **Faire comprendre et poursuivre le plan de développement des services à la personne**

Le plan de développement des services à la personne avait pour **ambition initiale de faire comprendre que les services devenaient productifs et que cela allait entraîner de très grands changements dans la structuration de leur production et de leur consommation**. L'idée était de commencer par les services de domesticité et les services sociaux alors même que ceux-ci renvoyaient à une conception archaïque. Plus de 3000 entreprises privées et près de 120 000 emplois ont été créés dans ce secteur en 2006, soit près d'un quart des emplois créés sur cette période. Mais les gains de productivité ne sont pas encore au rendez-vous, alors qu'aux Etats-Unis, les services à la personne dégagent déjà des gains de productivité supérieurs à ceux de l'industrie.

Ce plan avait aussi pour ambition de faire comprendre aux consommateurs que, par leur modes de consommation, ils ont une responsabilité dans la croissance et le plein emploi, et que s'ils veulent vivre mieux, ils faut qu'ils vivent tout autrement, dans le cas d'espèce en achetant des services autrefois réservés à une minorité de citoyens riches ou fragiles. Dans ce contexte, les aides fiscales permettent d'amorcer la pompe en restituant à l'ensemble des français, quelle que soit leur niveau de vie, sous diverses formes (baisse des charges sur les salaires, baisse du taux de TVA, réduction d'impôts sur les sociétés ou sur le revenu) des sommes correspondant à une partie des cotisations sociales jusqu'alors bloquées pour payer des gens qui ne trouvaient pas de travail. En restituant aux cotisants cet argent qui était utilisé de façon sous optimale, ceux-ci pouvaient les dépenser sur des consommations nouvelles créatrices d'emploi en France. De ce point de vue, ce plan constitue le plus bel exemple d'« activation des dépenses passives ».

Ce **plan doit être mieux expliqué pour être compris** au plus haut niveau comme par les citoyens. Il ne s'agit pas seulement d'élargir les services pour les enfants et les personnes âgées ou handicapées, même si ceci en sera une conséquence importante ; il s'agit de montrer, dans le cas particulier des besoins de vie domestique, qu'il est possible d'accélérer le développement d'activités productrices nouvelles non délocalisables qui vont améliorer la qualité de la vie au domicile de tous. Il s'agit d'informer les consommateurs, qui ne peuvent pas l'inventer si on ne leur dit pas, que c'est en vivant tout autrement qu'ils vont pouvoir vivre mieux.

Maintenant que les entreprises peuvent naître à égalité de concurrence avec les associations et le particulier employeur, il convient de **poursuivre le plan de développement du secteur par deux projets visant à développer les gains de productivité**

**D'abord sur la professionnalisation**, le sujet est très complexe. Il y a un très grand nombre de formations qu'il va falloir expertiser pour les adapter à la nouvelle donne. Il faudra passer par une véritable coordination des différents acteurs concernés, qu'il s'agisse de la formation diplômante ou qualifiante, initiale ou professionnelle, que leur tutelle soit le ministère de l'éducation nationale ou d'autres ministères. Aujourd'hui les meilleures formations voisinent avec les mauvaises et, à part pour les formations qui avaient été conçues pour les personnes fragilisées qui sont de très bonne qualité mais souvent mal adaptées pour des personnes en pleine force de l'âge, l'entreprise ou l'association qui rend ces services n'a pas d'autre façon de connaître la qualité des formations que de les essayer !

**Ensuite sur l'innovation dans les modèles de gestion de ces services**. Disons seulement pour faire comprendre l'énorme révolution à l'œuvre, que l'entreprise (DARVA) qui gère aujourd'hui les interactions des 20 intervenants impliqués (taxi, ambulance, remorquage, réparation du véhicule, ministère de l'intérieur, fourrière...) lorsque, étant en panne sur le bord de la route, vous faites appel au service d'assistance auquel vous avez souscrit, est en train d'envisager de traiter de la même façon tous les services à la personne.

L'édification simultanée de l'offre et de la demande de services à la personne nécessite encore que l'Etat soit présent sous des formes très diverses qui sont loin de se résumer à du financement. Il s'agit surtout d'informer et de coordonner les acteurs pour que se mettent en place les nouvelles formations et les nouvelles innovations nécessaires à la naissance de ce nouveau secteur porteur d'emplois et de productivité.

## Réforme 2 :

### La création d'un statut de « temps partiel tremplin »

Entre 50 et 70 % des emplois que la France n'a pas su créer et que les pays qui ont éliminé le chômage ont créés, sont des emplois à temps partiel et « hyper » partiel (moins de 20 heures par semaine). Ils sont quasiment exclusivement occupés par des jeunes et des seniors. Ils sont enfin pratiquement tous localisés dans quatre secteurs d'activité : la distribution, les services à la personne, la santé et l'éducation. Il serait dommage de ne pas tenir compte de ces informations<sup>1</sup> pour élaborer les mesures de réformes du marché du travail que la France va devoir prendre pour retrouver le plein emploi.

Lorsqu'ils concernent les jeunes et les seniors qui les recherchent « pour arrondir leur fin de mois », ces emplois à temps partiel sont « choisis » par les jeunes ou les seniors qui les occupent. Mais ils concernent aussi pour une part des jeunes ou des seniors qui souhaitent travailler à temps plein. On peut certes penser qu'au terme des quelques années nécessaires pour faire naître une demande suffisante pour ces services, un équilibre pourra se trouver avec davantage d'emplois à temps partiel, tous choisis, et davantage d'emplois à temps plein. En attendant ces jeunes sont obligés de travailler à temps partiel pour bénéficier d'allocations (pour l'éducation des enfants ou pour payer le logement) complétant le salaire et permettant de vivre. C'est ce que l'on appelle la politiques du « workfare ».

Certes cette politique est loin d'être totalement satisfaisante, mais **pour autant, la France ne peut pas continuer à considérer que, mis à part le travail à temps partiel des femmes, le travail à temps partiel constitue une forme d'emploi précaire qui doit être réduite au maximum et dont il ne faut pas parler pour ne pas risquer de l'organiser.** Au contraire, forte de l'expérience des pays qui ont retrouvé le plein emploi, la France doit prendre à bras le corps le problème du travail à temps partiel, qu'il soit « choisi » comme c'est généralement le cas pour les étudiants et les seniors, ou « subi » par les jeunes qui souhaiteraient travailler à temps plein.

Il faudrait donc achever les chantiers ouverts sur le travail à temps partiel des étudiants et sur celui de seniors. Il faudrait aussi et surtout ouvrir un chantier sur le travail à temps partiel des personnes qui souhaiteraient travailler à temps plein, mais qui ne trouvent que du travail à temps partiel. Ce sujet pose un problème particulièrement difficile. Nous proposons d'introduire un nouveau concept de « temps partiel tremplin ». Celui-ci vise à dépasser les politiques du workfare qui versent un complément de revenu sans lien avec le travail effectué et prennent acte du fait que les personnes n'arrivent pas à gagner leur vie par leur travail. **Il s'agit au contraire de verser un complément de revenu rémunérant une formation (par ailleurs gratuite) des non qualifiés. Ces formations porteront sur les services exercés à temps partiel de façon à les valoriser en les rendant porteurs de hausses de salaires présentes et à venir.** Elles porteront soit sur un approfondissement de la formation spécifique au service actuellement rendu, soit sur l'élargissement de la gamme des services que le salarié pourrait rendre, soit sur l'encadrement des personnes qui exercent ces services. Les organismes de formation initiale et professionnelle sont par ailleurs en train de se structurer avec l'aide de l'ANSP. Outre qu'elle valorise le travail des personnes non qualifiées, cette formation permettra aux entreprises de proposer une offre de services de qualité croissante. Ces compléments de rémunération du travail permettront donc d'accélérer la montée en puissance d'une offre et d'une demande de services de qualité croissante, c'est-à-dire la création de gains de productivité en qualité par tous les salariés, y compris ceux qui aujourd'hui n'ont aucune qualification.

Compte-tenu de l'importance des jeunes et des activités de services à la personne parmi ces emplois à temps partiel qui ont été créés dans les pays qui ont éliminé le chômage, compte-tenu aussi des mesures mises en place pour ces services au travers de la politique de soutien au développement des services à la personne, compte tenu enfin de l'absence de dispositif satisfaisant de prise en charge des jeunes chômeurs, on propose **d'expérimenter le système du « temps partiel tremplin » sur les jeunes qui trouveront un emploi à temps partiel dans les services à la personne.** Au total, si la

---

<sup>1</sup> Voir rapport du CAE à paraître en octobre-novembre 2007

France parvenait à créer les emplois à temps partiel qui lui manque, elle rattraperait une grande partie de son retard par rapport aux pays qui ont éliminé le chômage qui lui sont donnés en exemple.